CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES

Présidence de l'honorable Rodolphe Lemieux, Orateur.

Mardi, le 12 mai 1925.

La séance est ouverte à trois heures.

ADOPTION D'UN RAPPORT DU COMITE DES IMPRESSIONS

L'hon. CHARLES MARCIL propose que le deuxième rapport du comité mixte des travaux d'impression du Parlement soit adopté.

(La motion est adoptée.)

DEPOT D'UNE RESOLUTION RELATIVE A LA CONVENTION COMMERCIALE AVEC LA FIN-LANDE

L'hon. M. ROBB (ministre intérimaire des Finances) propose que la Chambre se forme en comité pour étudier le projet de résolution qui suit:

La Chambre décide qu'il y a lieu de soumettre une proposition de loi décrétant que les marchandises produites ou fabriquées en Finlande recevront un traitement aussi favorable que celui qu'on accorde aux marchandises produites ou fabriquées dans un pays étranger, en tant que les marchandises produites ou fabriquées au Canada recevront en Finlande le même traitement que les mêmes marchandises produites ou fabriquées dans le Royaume-Uni, comme l'indique l'article 23 du traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et la Finlande, fait à Helsingfors le 14 décembre 1923.

Le très hon. M. MEIGHEN: Monsieur l'Orateur, n'est-ce pas un avis de motion pour se former en comité demain?

L'hon. M. ROBB: Demain, si mon très honorable collègue insiste; mais je pensais que nous aurions pu faire un peu de progrès en l'abordant aujourd'hui.

Le très hon. M. MEIGHEN: Oh! Ce ne peut pas être autre chose.

L'hon. M. ROBB: Je propose que nous nous formions en comité demain pour étudier ce projet de résolution.

(La motion ainsi modifiée est adoptée.)

DEPOT, D'UN PROJET DE RESOLUTION TEN-DANT A RATIFIER UNE CONVENTION COM-MERCIALE ENTRE LE CANADA ET LES PAYS-BAS

L'hon. M. ROBB (ministre intérimaire des Finances) propose à la Chambre de fixer à demain la discussion en comité général sur un projet de résolution ainsi conçu:

La Chambre décide qu'il y a lieu de soumettre une proposition de loi décrétant qu'une certaine convention de commerce datée du 11 juillet 1924 et intervenue à Ottawa entre les plénipotentiaires nommés par Sa Majesté et par Sa Majesté la reine des Pays-Bas, soit approuvée, et que les dispositions de ladite convention soient mises en vigueur.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ces deux projets de résolutions figuraient au Feuilleton d'hier et même d'avant-hier, je crois. Cet avis aurait pu être alors donnée et nous nous serions formés en comité aujourd'hui.

L'hon. M. ROBB: Je n'étais pas ici avanthier,

Le très hon. M. MEIGHEN: Un autre aurait pu s'en charger.

(La motion est adoptée.)

LECTURE D'UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS DE M. WALTER C. HUNT

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que j'ai reçu la lettre qui suit:

Bury, P.Q., 11 mai 1925.

A l'honorable Rodolphe Lemieux, c.r., député,

Orateur de la Chambre des communes, Ottawa.

Cher monsieur,—Au nom de ma mère et des autres membres de notre famille, ayez la bonté de transmettre à la Chambre des communes l'expression de notre profonde appréciation et reconnaissance pour le tribut offert à la mémoire de mon père et pour la sympathie qui nous a été si généreusement offerte dans notre deuil profond et si soudain.

Respectueusement à vous, Walter G. Hunt.

PREFERENCE BRITANNIQUE SUR LE SUCRE

M. McTAGGART: Je désire soulever ce que je crois être une question de privilège. Je me permets de contester l'exactitude d'une réponse offerte par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (l'hon. M. Cardin) à une question qui figurait au Feuilleton sous mon nom. Cette question intéressait le tarif sur le sucre, surtout la préférence britannique, et était basée sur des renseignements qui me